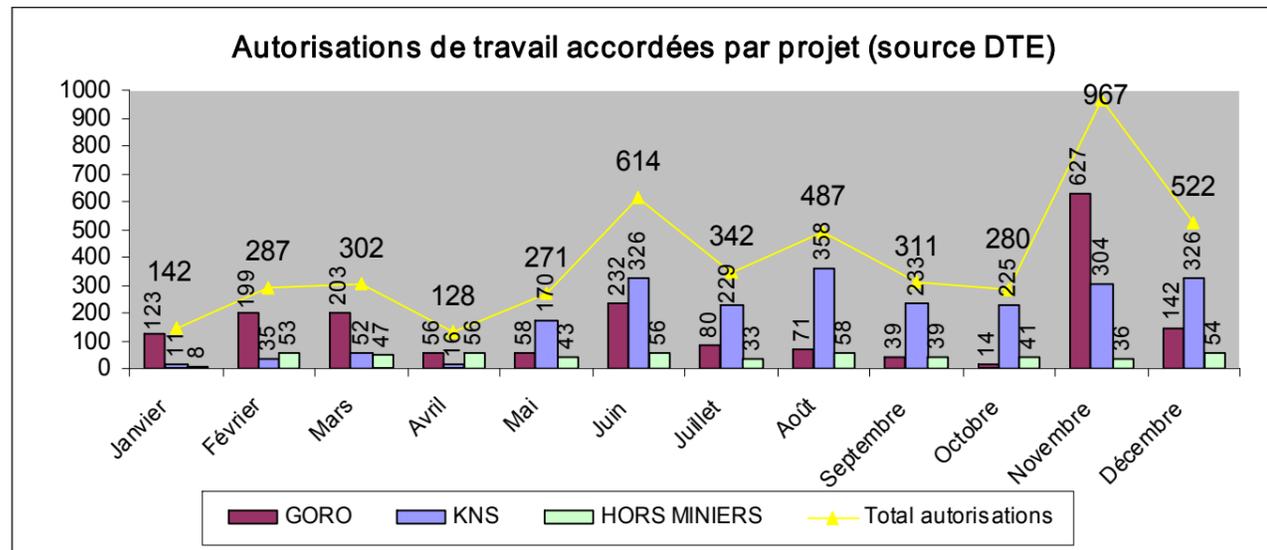


## Autorisations de travail d'étrangers

Ce 4<sup>ème</sup> trimestre confirme la tendance de 2010 avec un point culminant en novembre où Goro Nickel comptabilise 627 autorisations de travail accordées. Avec un total de 1 769 autorisations sur les 4 653 de l'année, ce dernier trimestre représente 38% des autorisations de travail accordées de l'année.



Pour le dernier trimestre 2010, la part des demandes d'autorisation de travail, dans le cadre des projets miniers Koniambo Nickel et Goro Nickel, est plus important de 7.4 points comparé au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2009. Les autorisations de travail hors miniers sont stables d'une année sur l'autre.

Le plus grand nombre d'autorisations de travail a été accordé dans le cadre du projet Koniambo avec près de 50% des autorisations de travail.

La DTE-NC tient à remercier les organismes ayant fourni certaines données (ISEE, IDC-NC, CAFAT).



12 rue de Verdun  
BP 141 – 98845 Nouméa cedex  
Tel : 27 55 72 Fax : 27 04 94  
www.dtenc.gouv.nc



# Le bulletin trimestriel de l'emploi

4<sup>ème</sup> trimestre  
2010

Le bulletin trimestriel de l'emploi présente les principaux indicateurs permettant d'analyser les grandes évolutions du marché de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie.

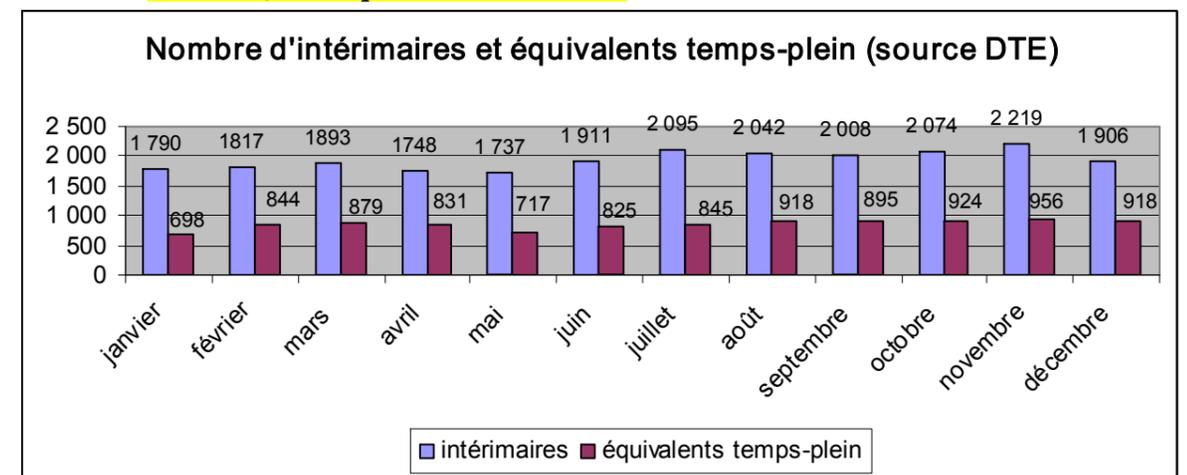
## Créations - radiations d'entreprises

La démographie d'entreprises reste positive avec un solde de plus de 556 entreprises au 4<sup>ème</sup> trimestre contre 673 au 3<sup>ème</sup> trimestre.

En 2009, le solde net entre les créations et les radiations a suivi la même évolution avec un pic au 2<sup>ème</sup> trimestre et une baisse sur le dernier trimestre.

## Intérim

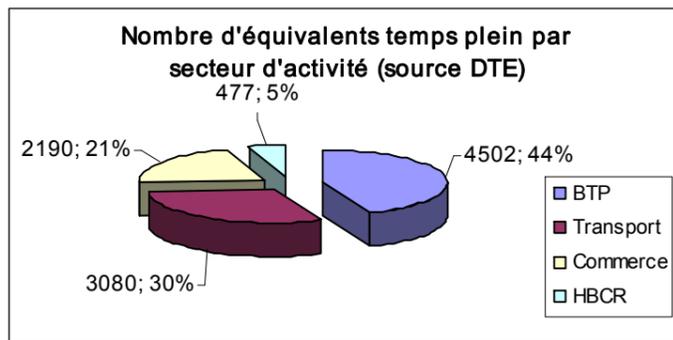
Au 4<sup>ème</sup> trimestre en moyenne, plus de 2 050 salariés par mois ont été employés sous contrat d'intérim. Ramené en équivalents temps plein, ce volume représente 930 salariés employés en moyenne par mois sur le trimestre, soit le plus haut de l'année.



Le nombre d'heures effectuées ramené en équivalents temps plein représentait 875 salariés en moyenne par mois entre octobre et décembre 2009.

Le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2009 se situait en deçà de celui de 2010 mais restait le plus élevé de l'année.

**NB :** Un intérimaire exerçant une activité dans plusieurs secteurs au cours du mois est comptabilisé plusieurs fois.



Sur 2010 le nombre d'heures effectuées par l'ensemble des intérimaires en équivalents temps plein est de 10 249. Sur l'année, le secteur du BTP se place en première position avec une moyenne mensuelle de 375 intérimaires, puis le secteur du transport (256), le secteur du commerce (182) et enfin le secteur des HBCR avec 40 intérimaires en moyenne mensuelle.

**Emploi salarié**

De janvier à décembre 2010, on enregistre une création nette de 2196 emplois salariés.

Historique de l'emploi salarié (source ISEE)

	2006	2007	2008	2009	2010
	72 500	76 140	79 800	81 562	84 558
Variation annuelle		+5%	+4.8%	+2.2%	+3.7%

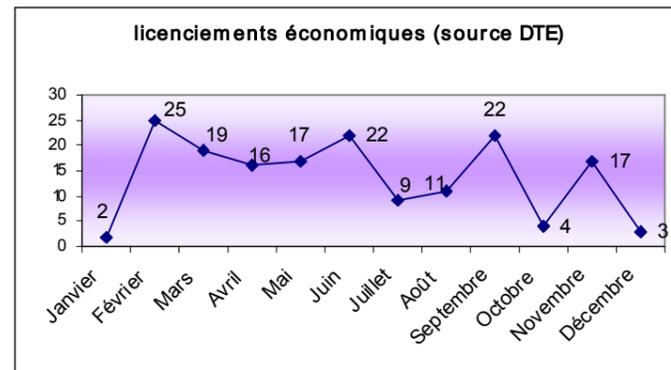
La variation moyenne sur la période 2006-2009 est de +3.9% par an.

**Licenciement économique**

Le nombre de licenciements économiques reste faible avec 24 dossiers enregistrés pour 13 entreprises au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Au total, pour 2010, 54 entreprises ont procédé au licenciement économique de 167 salariés. Le secteur le plus touché est la construction avec 46% des licenciements, suivi par le secteur de l'immobilier-locations-services aux entreprises (14% des licenciements) et celui de l'industrie manufacturière.

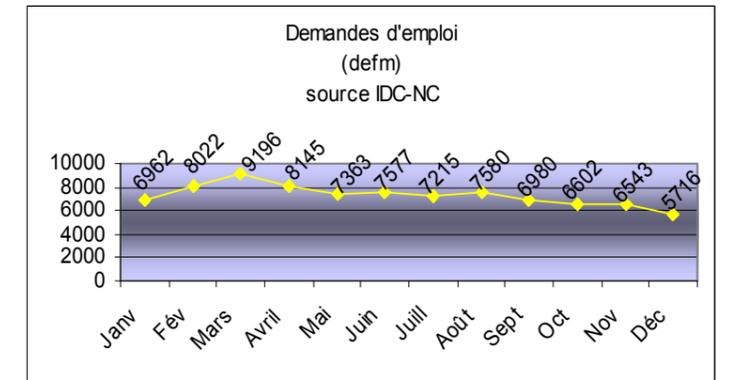
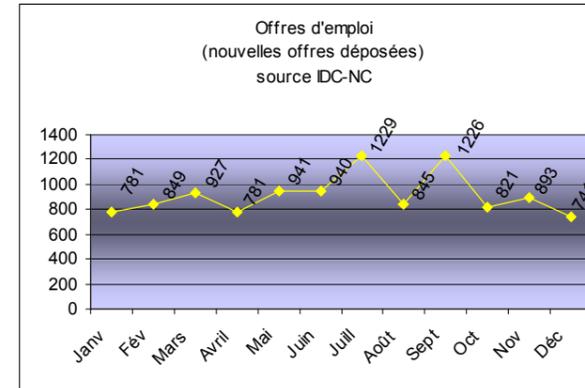
Ceci dit, en proportion relative à l'effectif des secteurs, la construction reste le plus touché, suivi par l'immobilier, et enfin les transports et communications.



Le 4<sup>ème</sup> trimestre présente les chiffres les plus bas de l'année 2010, tandis qu'en 2009 le plus bas était enregistré pour le 1<sup>er</sup> avec 14 licenciements économiques.

**Offres – demandes**

Comme à la fin de chaque année, au 4<sup>ème</sup> trimestre on observe une baisse significative du nombre de demandeurs d'emploi par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre (6 287 en moyenne mensuelle au lieu de 7 258). Dans le même temps, on enregistre une baisse du nombre d'offres d'emploi (818 en moyenne par mois au lieu de 1 100 sur le 3<sup>ème</sup> trimestre).



	4 <sup>ème</sup> trimestre			année		
	2009	2010	variation	2009	2010	variation
DEFM	6 489	6 287	-3.1%	6 981	7 325	+4.9%
OFFRES	968	818	-15.5%	11 729	10 974	-6.4%

**Chômage partiel**

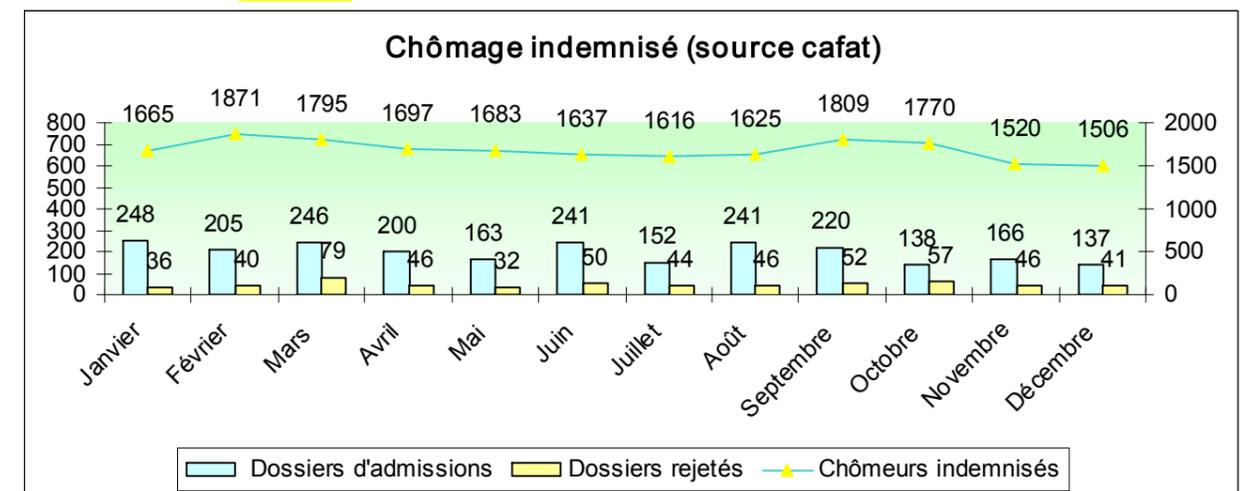
Deux demandes de chômage partiel ont été déposées et accordées au quatrième trimestre.

Une demande au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, touchant 25 salariés et deux demandes au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, touchant 19 salariés, ont fait l'objet d'un accord. Au final, en 2010, 3 entreprises ont eu recours au chômage partiel pour 44 salariés.

A noter qu'en 2009, 3 demandes ont été accordées pour 8 salariés.

**Chômage individuel**

La variation trimestrielle est la plus importante avec une baisse de 14.9% entre octobre et décembre alors que la variation annuelle représente une diminution de 9.5%.



Entre octobre et décembre 2009, les admissions au chômage ont également diminué (5.3%), mais moins qu'en 2010 (14.9%). Au niveau de la tendance annuelle, le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2009 comme celui de 2010 enregistre la diminution la plus importante de l'année.